









SURVEILLANCE EN MAISONS DE REPOS ET MAISONS DE REPOS ET DE SOINS

RAPPORT DE LA SEMAINE 46

(DONNÉES JUSQU'AU 10 NOVEMBER 2020 INCLUS)

Contents

1.	Introduction	2
2.	Résultats à partir du 31 août 2020	3
	1. Participation	
2.2	2. Propagation et evolution des cas COVID-19	4
2.3	3. COVID-19 parmi le personnel	7
3.	COVID-19 Décès dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins	10
4.	Résumé de la première période (jusqu'au 21 juin 2020 inclus)	13
5.	Résumé de la deuxième période (depuis 22 juin 2020 jusqu'à 30 août inclus)	16
	1. Participation	
2.2	2. Propagation et evolution des cas COVID-19	17
2.3	3. COVID-19 parmi le personnel	20
6.	Remerciements	22

1. Introduction

Les premiers cas COVID-19 ont été rapportés en Belgique en février 2020. Depuis le début du mois de mars, la collecte systématique de données commençait dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR/MRS); le 18 mars en Flandres, le 20 mars en Wallonie et le 26 mars à Bruxelles et dans la Communauté germanophone. Il y a actuellement 814 MR/MRS en région flamande, 581 en région wallonne (y compris les 8 MR/MRS germanophones) et 147 dans la région de Bruxelles-capitale (y compris 8 MR/MRS flamandes)¹.

Les stratégies mises en place pour la surveillance des patients infectés par le COVID-19 en MR/MRS sont différentes selon les régions/communautés. Les régions flamande et wallonne envoient leurs données à Sciensano. De leur côté, les MR/MRS bruxelloises et germanophones utilisent l'outil électronique développé par Sciensano.

Le déroulement de l'épidémie de COVID-19 est divisé en différentes périodes. La première période s'étend du début de l'épidémie jusqu'au 21 juin 2020. Le lundi 22 juin 2020 a été utilisé pour la date du début de la deuxième période. Le 31 août est la date du début de la troisième période, car le nombre de diagnostics était à son niveau le plus bas à ce moment-là. Ce rapport met l'accent sur les résultats à partir du 31 aout 2020 et il ne donne qu'un résumé introductif des deux premières périodes à la fin du rapport.

Les résultats présentés ci-dessous doivent être considérés comme provisoires et pourront faire l'objet d'une correction rétroactive. Les données sont présentées par région. Étant donné que les MR/MRS sont sous l'autorités des communautés, les données des 8 MR/MRS germanophones sont présentées séparément. Il convient de faire remarquer que les chiffres présentés ici doivent être interprétés avec prudence étant donné que les fluctuations dans les taux de participation ainsi que les différences dans le nombre total des MR/MRS diffèrent entre les régions.

Les chiffres spécifiques pour les MR/MRS flamandes peuvent également être consultés sur le site internet de l'Agence Zorg en Gezondheid: https://www.zorg-engezondheid.be/cijfers-covid-19.

Plus d'informations : https://www.info-coronavirus.be/fr/

2

¹ Ceci est le nombre de MR et de MRS à l'exclusion des résidences-services qui ne sont pas affiliées à une MR ou à une MRS.

2. Résultats à partir du 31 août 2020

Les données ci-dessous sont présentées à partir de la semaine du 31 août 2020, semaine qui marque le début de la deuxième vague de l'épidémie. Depuis le 1^{er} juillet, il est demandé aux MR/MRS de communiquer au moins une fois par semaine (et donc plus quotidiennement) les données, sauf si une notification doit être communiquée pour une ou plusieurs variables demandées (par exemple, un nouveau cas COVID-19 possible). Dans ce cas, ces données doivent être transmises immédiatement. En conséquence, <u>l'incidence</u> est indiquée par semaine (du mercredi au mardi inclus). La prévalence et le pourcentage de MR/MRS ayant des cas COVID-19 (tableau 1 et figure 2) sont estimés sur la base d'un seul jour fixe dans la semaine (le mardi), où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Comme durant la deuxième période, nous ne rapportons pas seulement la collecte modifiée des données mais aussi des changements intervenus dans la stratégie du testing. La capacité de testing a fortement augmenté tout au long de la crise du COVID-19 et à présent, les résidents des MR/MRS avec des symptômes bénins sont testés. Dans le cadre de la vérification des foyers de contamination (cluster), les résidents asymptomatiques peuvent également être testés. Cette stratégie de dépistage diffère selon les régions/communautés et peut avoir un impact sur les résultats. C'est la raison pour laquelle à partir du 22 juin, nos analyses et rapports pour les MR/MRS sont uniquement basés sur les cas COVID-19 confirmés rapportés (et donc plus sur les cas COVID-19 possibles). A l'automne, bon nombre d'autres infections respiratoires font leur apparition. En rapportant uniquement les cas confirmés, on évite autant que possible que d'autres infections respiratoires provoquent une hausse dans la courbe.

2.1. PARTICIPATION

Le nombre de MR/MRS ayant au moins une fois transmis leurs données au cours de la semaine passée reste élevé et stable, comparé aux semaines précédentes. Sur la dernière semaine (du mercredi au mardi inclus), 96% des MR(S) en Flandre, 97% des MR(S) en Wallonie, 96% des MR(S) à Bruxelles et 88% des MR(S) en Communauté germanophone ont enregistré leurs données au moins une fois. Le mardi 10 novembre, le taux de participation était 86% en Flandre, 69% en Wallonie, 88% à Bruxelles et 75% dans la Communauté germanophone.

2.2. PROPAGATION ET EVOLUTION DES CAS COVID-19

Le 10 novembre, le nombre de résidents ayant une infection COVID-19 **confirmée** dans les MR/MRS est de 56,1/1 000 résidents en Flandre; de 118,0/1 000 résidents en Wallonie; de 60,4/1 000 résidents à Bruxelles et de 40,8/1 000 résidents dans la Communauté germanophone.

Le graphique ci-dessous (figure 1) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 résidents, per région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Par rapport à la semaine dernière, le nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés baisse dans toutes les régions. En Wallonie, le nombre baisse de 68,5/1 000 résidents pour la semaine 44 (28/10-3/11) à 48,2/1 000 résidents pour la semaine 45 (4/11-10/11). En Flandre, le nombre baisse de 27,3/1 000 résidents pour la semaine 44 à 22,0/1 000 résidents pour la semaine 45. A Bruxelles, le nombre baisse de 51,7/1 000 résidents pour la semaine 44 à 24,5/1 000 résidents pour la semaine 45. Enfin, le nombre dans la Communauté germanophone baisse de 37,9/1 000 résidents pour la semaine 44 à 25,2/1 000 résidents pour la semaine 45. Cette situation est étroitement surveillée en coopération avec les autorités compétentes.

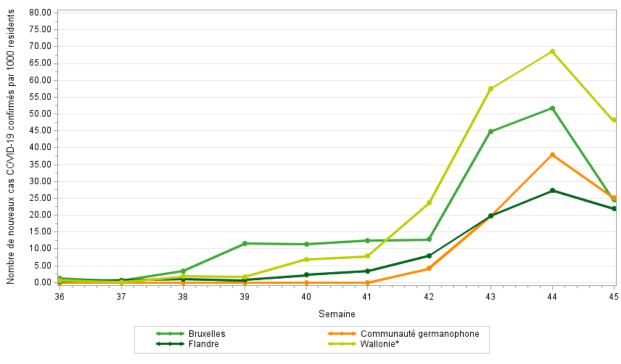


Figure 1 : Incidence par semaine des cas COVID-19 confirmés dans les MR/MRS belges pour 1 000 résidents, par région/communauté, 2 septembre – 10 novembre 2020

*A l'exclusion des MR/MRS germanophones

Depuis le 31 août, 68% des MR/MRS belges ont signalé au moins un cas COVID-19 **confirmé** et une <u>prévalence</u> d'au moins deux cas et dix cas a été rapportée par respectivement 54% et 29% des MR/MRS.

Le tableau 1 donne le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois au moins un, deux ou dix cas COVID-19 confirmés à partir du 31 août 2020 par région/communauté. Ce même tableau indique le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois au moins un, deux ou dix cas possibles et confirmés de COVID-19 depuis le 31 août.

Tableau 1: Pourcentage (%) de MR/MRS ayant au moins un, au moins deux ou au moins dix cas confirmés ou possibles et confirmés de COVID-19, 31 août – 10 novembre 2020

Région/communauté	% MR(S) au cas		% MR(S) a deux d		% MR(S) au moins dix cas		
Region/Communaute	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé	
Bruxelles (N=147)	82	76	71	61	31	28	
Communauté germanophone (N=8)	100	75	63	50	38	13	
Flandres (N=814)	85	59	720	44	30	23	
Wallonie (N=573)	86	79	77	66	31	28	

Les graphiques ci-dessous (Figure 2) indiquent le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, au moins deux et au moins dix cas COVID-19 confirmés au cours de la période 1 septembre – 10 novembre (le mardi). Le pourcentage de MRS signalant au moins un cas, au moins deux cas ou au moins dix cas COVID-19 confirmés stabilise en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Dans la Communauté germanophone, le pourcentage de MRS qui déclarent au moins un cas ou au moins deux cas COVID-19 confirmés a également augmenté. Toutefois, cette augmentation peut avoir été influencée par le petit nombre de CME dans la communauté germanophone.

Figure 2 : Évolution de la prévalence de COVID-19 dans les MR/MRS, 1 septembre – 10 novembre 2020 Figure 2a : Pourcentage de MR/MRS avec au moins 1 cas COVID-19 confirmé le mardi, 1 septembre – 10 novembre 2020

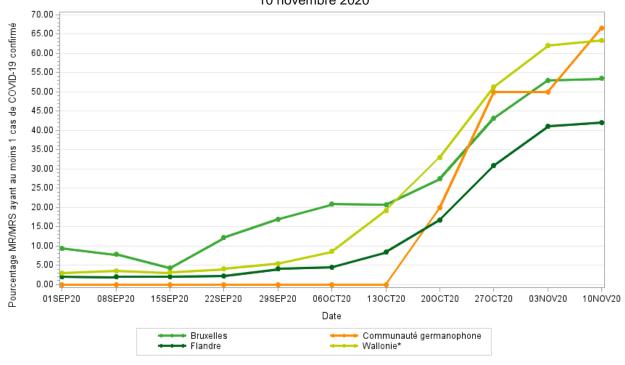
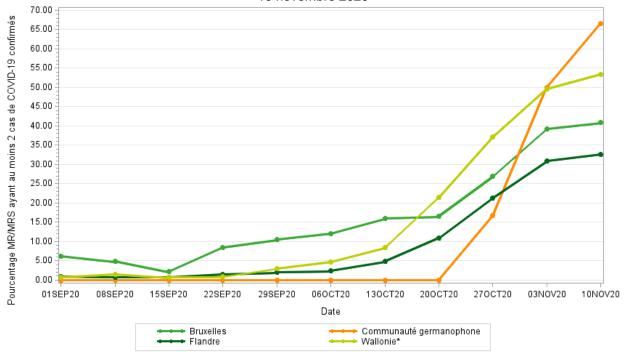


Figure 2b : Pourcentage de MR/MRS avec au moins 2 cas COVID-19 confirmés le mardi, 1 septembre – 10 novembre 2020



70.00 Pourcentage MR/MRS ayant au moins 10 cas de COVID-19 confirmés 65.00 60.00 55.00 50.00 45.00 40.00 35.00 30.00 25.00 20.00 15.00 10.00 5.00 0.00 06OCT20 01SEP20 08SEP20 15SEP20 22SEP20 29SEP20 130CT20 200CT20 270CT20 03NOV20 10NOV20 Date Bruxelles Communauté germanophone Flandre Wallonie³

Figure 2c : Pourcentage de MR/MRS avec au moins 10 cas COVID-19 confirmés le mardi, 1 septembre – 10 novembre 2020

2.3. COVID-19 PARMI LE PERSONNEL

Un certain nombre de données sur le personnel des MR/MRS sont disponibles. Par personnel, nous entendons tout membre du personnel travaillant dans l'institution, y compris le personnel infirmier et paramédical, l'équipe d'animation, le personnel chargé du nettoyage, de la maintenance ou du contrôle de la qualité ainsi que la direction et son personnel administratif.

Le graphique ci-dessous (figure 3) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) parmi les employés par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 employés, per région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine.

Comme dans la population générale et parmi les résidents de MR/MRS, le nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19 par 1 000 employés augmente dans toutes les communautés/régions jusqu'à la semaine 44, ensuite l'incidence commence à diminuer.

60.00 Nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés/1000 employés 55.00 50.00 45.00 40.00 35.00 30.00 25.00 20.00 15.00 10.00 5.00 0.00 38 41 42 43 44 45 Semaine Brussel Duitstalige Gemeenschap

Figure 3 : **Incidence par semaine** des cas COVID-19 **confirmés** parmi le personnel des MR/MRS belges par 1 000 employés, par région/communauté, 2 septembre - 10 novembre 2020

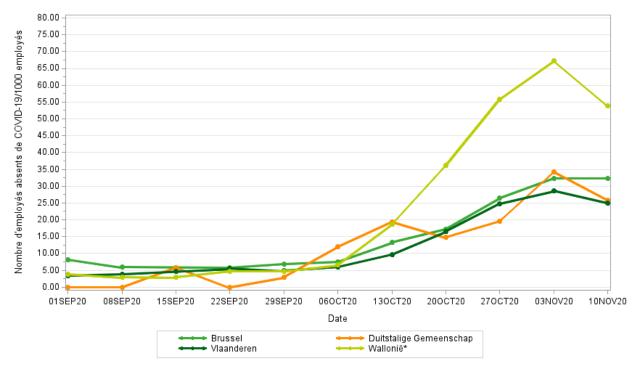
Wallonië*

Vlaanderen

La figure 4 indique le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 **possible ou confirmée**/1 000 employés. Étant donné que le nombre d'employés absents en raison d'une possible infection par COVID-19 et le nombre d'employés absents en raison d'une infection confirmée par COVID-19 affectent le fonctionnement de l'établissement, les deux sont présentés ensemble. Ce nombre est estimé sur la base d'un seul jour fixe dans la semaine (le mardi), où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée n'est donc qu'une partie et une sous-estimation de l'absentéisme total dans les MR/MRS, puisque les employés qui sont absents pour d'autres raisons, par exemple des maladies chroniques ou un épuisement professionnel, ne sont pas pris en compte. Par analogie avec le nombre d'infections, le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée augmente jusqu'à la semaine 44, après laquelle une diminution est observée.

Figure 4 : **Prévalence** du nombre de personnel absent dû à une infection **possible ou confirmée** par le COVID-19 dans les MR/MRS belges par 1 000 employés, le mardi, par région/communauté, 1 septembre – 10 novembre 2020.



3. COVID-19 Décès dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins

Les décès COVID-19 sont généralement présentés par lieu de décès, de sorte que les résidents des maisons de repos qui meurent à l'hôpital sont généralement comptés dans les décès à l'hôpital. Nous présentons ici la répartition des décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS qu'ils décèdent en maisons de repos ou à l'hôpital en fonction des différentes périodes de l'épidémie. Ce chapitre présente les décès COVID-19 possibles et confirmés parmi les résidents des MR/MRS afin de rester cohérent avec les autres rapports et de suivre la tendance dans le temps.

Depuis le début de l'enregistrement, **57,6**% du nombre total de décès COVID-19 en Belgique étaient des résidents de MR/MRS (**7 725 décès**) (Tableau 2).

Tableau 2 : Décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS par rapport au total des décès COVID-19 (situation au 8 novembre 2020)

	Flandre		Brux	Bruxelles Wallonie		onie	Comm german		Belgique	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
≤ 21 juin 2020	3 013	63,5%	904	61%	2 134	64,6%	36	59%	6 087	63,5%
22 juin au 30 août	85	54,1%	18	31%	47	50,5%	-	-	150	48,7%
≥ 31 août 2020	665	50,1%	167	33%	649	39,7%	7	20,6%	1 488	42,5%
Total	3 763	60,4%	1 089	53,3%	2 830	56,3%	43	45,3%	7 725	57,6%

Les foyers d'assistance et autres institutions de soins de longue durée ne sont pas inclus.

Depuis le 31 août 2020, **1 488** décès COVID-19 sont survenus parmi les résidents de MR/MRS, dont 1 071 décès survenus dans les MR/MRS et 417 décès à l'hôpital (Tableau 3).

Tableau 3 : Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents de MR/MRS, par lieu de décès, en fonction des différentes périodes de l'épidémie (situation au 8 novembre 2020)

	Flandre		Brux	Bruxelles Wallonie		onie	Communauté Germanophone			Belgique	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
≤ 21 juin 2020											
Hôpital	418	14%	299	33%	589	28%	3	8%	1 309	22%	
MR/MRS	2 595	86%	605	67%	1 526	72%	32	89%	4 758	78%	
Domicile et autre	0	0%	0	0%	19	1%	1	3%	20	0%	
Total	3 013	100%	904	100%	2 134	100%	36	100%	6 087	100%	
22 juin au 30 ao	ût										
Hôpital	29	34%	11	61%	26	55%	0	0%	66	44%	
MR/MRS	56	66%	7	39%	21	45%	0	0%	84	56%	
Domicile et autre	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
Total	85	100%	18	100%	47	100%	0	0%	150	100%	
≥ 31 août 2020											
Hôpital	154	23%	68	41%	190	29%	5	71%	417	28%	
MR/MRS	511	77%	99	59%	459	71%	2	29%	1 071	72%	
Domicile et autre	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
Total	665	100%	167	100%	649	100%	7	100%	1 488	100%	
Période complè	te										
Hôpital	601	16%	378	35%	805	28%	8	19%	1 792	23%	
MR/MRS	3 162	84%	711	65%	2 006	71%	34	79%	5 913	77%	
Domicile et autre	0	0%	0	0%	19	1%	1	2%	20	0%	
Total	3 763	100%	1 089	100%	2 830	100%	43	100%	7 725	100%	

Entre le 2 et le 8 novembre 2020, 646 résidents de MR/MRS sont décédés, dont 492 en MR/MRS (253 en Flandre, 42 à Bruxelles, 196 en Wallonie et 1 en Communauté germanophone) et 154 à l'hôpital (58 en Flandre, 24 à Bruxelles, 70 en Wallonie et 2 en Communauté germanophone).

Comme le montrent les graphiques ci-dessous (figures 5), au cours des dernières semaines, plus de résidents sont décédés en MR/MRS qu'à l'hôpital. Les données les plus récentes sont préliminaires.

Figure 5 : Décès parmi les résidents des maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR/MRS), 22 juin – 11 novembre 2020

Figure 5a: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en MR/MRS, présenté par jour et par région,

Figure 5b: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS qui sont décédés en hôpital, présenté par jour et par région

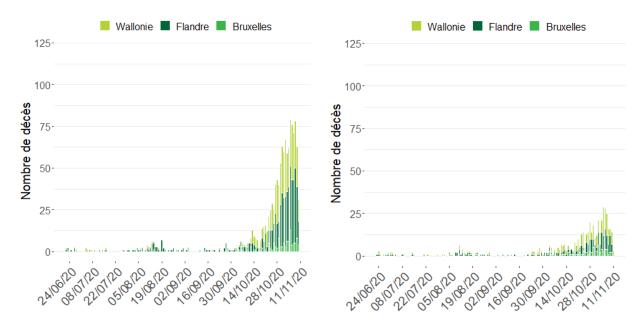
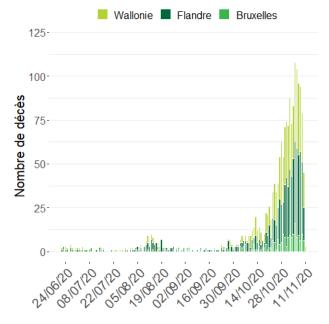


Figure 5c: Nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des MR/MRS (tous lieux de décès), présenté par jour et par région,



4. Résumé de la première période (jusqu'au 21 juin 2020 inclus)

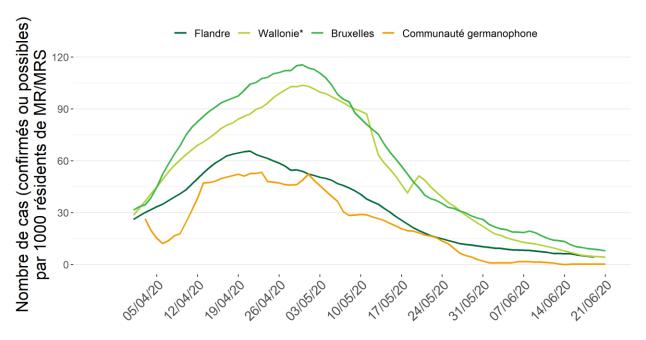
Nous résumons ci-dessous la situation épidémiologique des maisons de repos et des maisons de repos et de soins pendant la première période (période du 1^{er} avril au 21 juin inclus). Au début de la collecte des données, il n'était pas possible de tester les résidents des MR/MRS. C'est la raison pour laquelle les cas COVID-19 possibles ont également été comptabilisés.

Au cours de cette période, les instances compétentes ont demandé aux MR/MRS d'enregistrer quotidiennement les données, également le week-end. Le taux de participation médian au cours de la première période était de 81% (au niveau national). Le taux de participation le plus élevé a eu lieu le 14 avril (92%), après quoi il a progressivement diminué pour atteindre un taux de participation minimum de 18% le samedi 20 juin.

Etant donné que des données sur le nombre de nouveaux cas COVID-19 n'étaient pas disponibles pour toutes les MR/MRS pendant la première période, il n'a pas été possible de tracer l'incidence et c'est donc la prévalence qui est rendue ici. Le graphique cidessous (figure 6) indique la prévalence (moyenne sur 7 jours) des cas COVID-19 possibles ou confirmés dans les MR/MRS par 1 000 résidents, par jour et par région/communauté d'avril au 21 juin 2020 inclus. Si une région/communauté bien définie connaît des foyers épidémiques, le graphique les indique également. Le 12 mai, la Wallonie est passée à l'utilisation d'un nouvel outil, ce qui peut expliquer le mouvement (baisse les 12 et 13 mai) dans la courbe.

Le nombre de cas COVID-19 possibles et confirmés dans les MR/MRS était le plus élevé le 21 avril en Flandre (68/1 000). En Wallonie, à Bruxelles et dans les MR/MRS germanophones, le nombre le plus élevé a été atteint respectivement le 25 avril (109/1 000), le 27 avril (124/1 000) et le 30 avril (69/1 000). Depuis lors, un déclin continu a été observé dans toutes les régions/communautés jusqu'au 16 juin, date à partir de laquelle le chiffre est resté stable. Le 16 juin, le nombre de résidents avec un diagnostic COVID-19 possible et confirmé était de 4/1 000 résidents en Flandres, de 5/1 000 résidents en Wallonie, de 8/1 000 résidents à Bruxelles et de 0/1 000 résidents en Communauté germanophone.

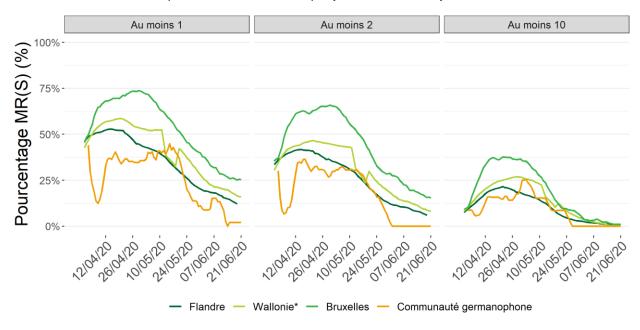
Figure 6 : Prévalence des cas COVID-19 possibles et confirmés dans les MR /MRS belges, par 1 000 résidents par jour (moyenne sur 7 jours), par région/communauté, 1 avril-21 juin 2020



Note: ce graphique n'indique pas seulement les cas COVID-19 confirmés mais également les cas possibles (cf. casedefintion). Il n'est pas exclu que des infections respiratoires autres aient été parfois rapportées comme des cas COVID-19 possibles.

Le graphique (figure 7) ci-dessous donne le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins 1, au moins 2 et au moins 10 cas COVID-19 ce jour-là (= prévalence) par rapport au nombre de MR/MRS participants ce jour-là. Depuis le début avril, une forte augmentation était visible dans le pourcentage de MR/MRS ayant des cas COVID-19 (possibles et confirmés). Cette augmentation s'est maintenue jusqu'à la fin avril, après quoi une tendance à la baisse est observée dans toutes les régions.

Figure 7: Pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins 1, au moins 2 ou au moins 10 cas COVID-19 possibles ou confirmés, par jour, 1er avril – 21 juin 2020



Note: ce graphique n'indique pas seulement les cas COVID-19 confirmés mais également les cas possibles (cf. <u>définition de cas</u>). Il n'est pas exclu que des infections respiratoires autres aient été parfois apportées comme des cas COVID-19 possibles.

Lors de la première période, 89% des MR/MRS en Belgique ont rapporté au moins 1 cas COVID-19 possible et confirmé et une prévalence d'au moins 2 cas et 10 cas a été mentionnée par respectivement 76% et 40% des MR/MRS. Le tableau 4 indique le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois au moins 1, 2 ou 10 cas COVID-19 possibles ou confirmés pendant la première période par région/communauté.

Tableau 4: Pourcentage (%) de MR/MRS ayant rapporté au moins 1, au moins 2 ou au moins 10 cas COVID-19 possibles ou confirmés, 1er avril- 21 juin 2020

Région/communauté	% MR(S) ayant au moins 1 cas	% MR(S) ayant au moins 2 cas	% MR(S) ayant au moins 10 cas
Bruxelles (N=147)	93	82	58
Communauté germanophone (N=8)	88	50	25
Flandres (N=814)	91	77	36
Wallonie (N=573)	89	74	41

5. Résumé de la deuxième période (depuis 22 juin 2020 jusqu'à 30 août inclus)

Les données ci-dessous sont présentées à partir de la semaine du 22 juin 2020, lorsque le nombre de diagnostics parmi la population se trouvait au niveau le plus bas. Depuis la fin du mois de juin, nous avons observé que le taux de participation des MR/MRS était en baisse. Pour compenser la charge de travail et le fait que les MR/MRS étaient fatiguées d'enregistrer les cas COVID-19, la méthodologie de collecte des données a été adaptée dans les MR/MRS en concertation avec les instances compétentes: Agentschap Zorg en Gezondheid, Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), Commission communautaire commune (COCOM) et la Communauté germanophone. Depuis le 1er juillet, il est demandé aux MR/MRS de communiquer au moins 1 fois par semaine (et donc plus quotidiennement) les données, sauf si une notification doit être communiquée pour une ou plusieurs variables demandées (par exemple, un nouveau cas COVID-19 possible). Dans ce cas, ces données doivent être transmises immédiatement. En conséquence, l'incidence est indiquée par semaine (du mercredi au mardi inclus). La prévalence et le pourcentage de MR/MRS ayant des cas COVID-19 (tableau 5 et figure 9) sont estimés sur la base d'un seul jour fixe dans la semaine (le mardi), où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Depuis le 22 juin, nous ne rapportons pas seulement la collecte modifiée des données mais aussi des changements intervenus dans la stratégie du testing. La capacité de testing a fortement augmenté tout au long de la crise du COVID-19 et à présent, les résidents des MR/MRS avec des symptômes bénins sont testés. Dans le cadre de la vérification des foyers de contamination (cluster), les résidents asymptomatiques peuvent testés. Cette stratégie dépistage également être de diffère régions/communautés et peut avoir un impact sur les résultats. C'est la raison pour laquelle à partir du 22 juin, nos analyses et rapports pour les MR/MRS sont uniquement basés sur les cas COVID-19 confirmés rapportés (et donc plus sur les cas COVID-19 possibles). A l'automne, bon nombre d'autres infections respiratoires font leur apparition. En rapportant uniquement les cas confirmés, on évite autant que possible que d'autres infections respiratoires provoquent une hausse dans la courbe.

2.1. PARTICIPATION

Le taux de participation médian (participation au moins une fois par semaine) au cours de la deuxième période était de 91% (au niveau national). Le taux de participation le plus élevé a eu lieu à la semaine 34 (94%) et le plus faible à la semaine 25 (86 %).

2.2. PROPAGATION ET EVOLUTION DES CAS COVID-19

Le nombre de cas COVID-19 confirmés dans les MR/MRS est resté stable et était le plus élevé le 11 août en Flandre (4,2/1 000). En Wallonie, à Bruxelles et dans les MR/MRS germanophones, le nombre le plus élevé a été atteint respectivement le 23 juin (3,9/1 000), le 30 juin (10,2/1 000) et le 30 juin (2,2/1 000).

Le graphique ci-dessous (figure 8) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 résidents, per région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine. Dans toutes les régions/communautés, le nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19 est resté faible (<3,5/1 000 habitants) au cours de la deuxième période.

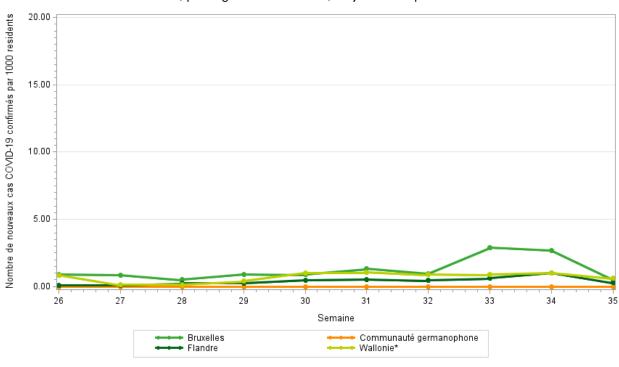


Figure 8 : Incidence par semaine des cas COVID-19 confirmés dans les MR/MRS belges pour 1 000 résidents, par région/communauté, 24 juin – 1 septembre 2020

*A l'exclusion des MR/MRS germanophones

Entre le 22 juin et le 30 août 2020, 19% des MR/MRS belges ont signalé au moins un cas COVID-19 **confirmé** et une <u>prévalence</u> d'au moins deux cas et dix cas a été rapportée par respectivement 9% et 1% des MR/MRS.

Le tableau 5 donne le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois un, deux ou dix cas COVID-19 confirmés à partir du 22 juin 2020 jusqu'au 30 août 2020 par région/communauté. Ce même tableau indique le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins une fois au moins un, deux ou dix cas possibles et confirmés de COVID-19 à partir du 22 juin 2020 jusqu'au 30 août 2020.

Tableau 5: Pourcentage (%) de MR/MRS ayant au moins un, au moins deux ou au moins dix cas confirmés ou possibles et confirmés de COVID-19, 22 juin – 30 août 2020

Région/communauté	% MR(S) au cas		% MR(S) au cas		% MR(S) au moins 10 cas		
Region/communaute	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé	Confirmé et possible	Confirmé	
Bruxelles (N=147)	50	33	30	18	6	4	
Communauté germanophone (N=8)	0	0	0	0	0	0	
Flandres (N=814)	49	17	27	8	2	1	
Wallonie (N=573)	37	19	18	8	2	1	

Les graphiques ci-dessous (Figure 2) indiquent le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins un, deux et dix cas COVID-19 confirmés au cours de la période 23 juin – 1 septembre (le mardi). Le pourcentage de MRS signalant au moins un cas, au moins deux cas ou au moins dix cas COVID-19 confirmés est resté stable pendant cette période.

Figure 9 : Évolution de la prévalence de COVID-19 dans les MR/MRS, 23 juin – 1 septembre 2020 Figure 9a : Pourcentage de MR/MRS avec au moins 1 cas COVID-19 confirmé le mardi, 23 juin – 1 septembre 2020

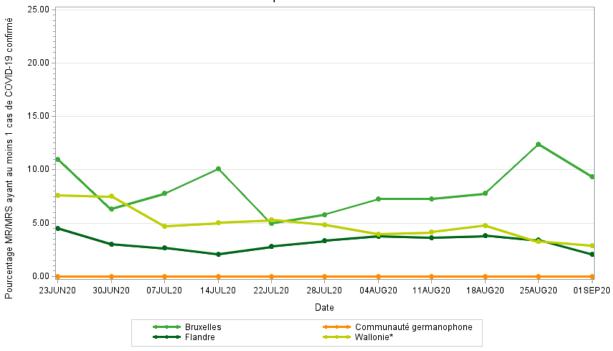
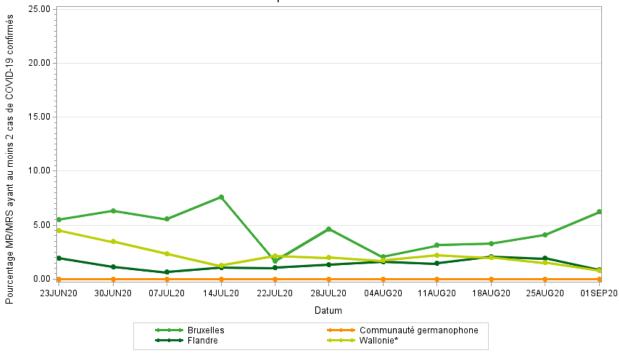


Figure 9b : Pourcentage de MR/MRS avec au moins 2 cas COVID-19 confirmés le mardi, 23 juin – 1 septembre 2020



25.00 Pourcentage MR/MRS ayant au moins 10 cas de COVID-19 confirmés 20.00 15.00 10.00 5.00 0.00 22JUL20 23JUN20 30JUN20 07JUL20 14JUL20 28JUL20 04AUG20 11AUG20 18AUG20 25AUG20 01SEP20 Date Bruxelles Communauté germanophone Flandre Wallonie³

Figure 9c : Pourcentage de MR/MRS avec au moins 10 cas COVID-19 confirmés le mardi, 23 juin -1 septembre 2020

2.3. COVID-19 PARMI LE PERSONNEL

Un certain nombre de données sur le personnel des MR/MRS sont disponibles. Par personnel, nous entendons tout membre du personnel travaillant dans l'institution, y compris le personnel infirmier et paramédical, l'équipe d'animation, le personnel chargé du nettoyage, de la maintenance ou du contrôle de la qualité ainsi que la direction et son personnel administratif.

Le graphique ci-dessous (figure 10) montre l'incidence (le nombre de nouveaux cas) parmi les employés par semaine (du mercredi au mardi inclus) des cas COVID-19 **confirmés** dans les MR/MRS pour 1 000 employés, per région/communauté. Cela signifie que le graphique reprend la somme du nombre de nouveaux cas confirmés une fois par semaine.

Comme dans la population générale et parmi les résidents de MR/MRS, le nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19 par 1 000 employés reste stable dans toutes les communautés/régions jusqu'à la semaine 33. Pour la semaine 34, on observe une augmentation du nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés par 1 000 employés dans la Région bruxelloise.

20.00 Nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés/1000 employés 15.00 10.00

5.00

0.00 26

28

Bruxelles

Flandre

29

Figure 10: Incidence par semaine des cas COVID-19 confirmés parmi le personnel des MR/MRS belges par 1 000 employés, par région/communauté, 24 juin - 1 septembre 2020

*A l'exclusion des MR/MRS germanophones

30

31

Wallonie³

Semaine

32

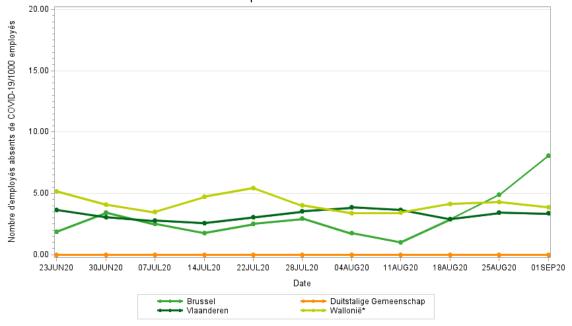
Communauté germanophone

33

La figure 11 indique le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée/1 000 employés. Étant donné que le nombre d'employés absents en raison d'une possible infection COVID-19 et le nombre d'employés absents en raison d'une infection confirmée COVID-19 affectent le fonctionnement de l'établissement, les deux sont présentés ensemble. Ce nombre est estimé sur base des données d'un jour fixe dans la semaine (le mardi), jour où la plupart des MR/MRS rapportent leurs données.

Le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée ne représente donc qu'une partie et est une sous-estimation de l'absentéisme total dans les MR/MRS, puisque les employés qui sont absents pour d'autres raisons, par exemple des maladies chroniques ou un épuisement professionnel, ne sont pas pris en compte. Pour la deuxième période, le nombre d'employés absents en raison d'une infection COVID-19 possible ou confirmée est resté stable.

Figure 11: Prévalence du nombre de personnel absent dû à une infection possible ou confirmée par le COVID-19 dans les MR/MRS belges par 1 000 employés, le mardi, par région/communauté, 23 juin – 1 septembre 2020.



6. Remerciements

Nous voudrions remercier le personnel des MR/MRS de leurs efforts permanents pour procéder correctement aux enregistrements, permettant ainsi un suivi conséquent de la situation du COVID-19 dans les MR et les MRS. Nous remercions également les communautés et les régions de leur collaboration constructive et pour le partage de ces données indispensables.